

Conseil communal du 30 octobre 2007 - Principales décisions.

Finances

Approbation de la modification budgétaire n° 2 du budget communal de l'exercice 2007 qui se clôture par un boni de 1.865.351,02 euros au service ordinaire et de 2.534.656,45 euros au service extraordinaire.

Décision d'autoriser le Collège Communal à attribuer, par procédure négociée les petits marchés relatifs à certaines dépenses du service extraordinaire inscrites en 2^{ème} modification budgétaire de l'exercice 2007.

Décision d'octroyer des frais de déplacements de service hors entité de Genappe aux mandataires communaux membres du Collège Communal pour la durée de la législature.

Enseignement

Décision d'approuver la « lettre de mission » reprenant les attentes du Pouvoir organisateur envers les Directions des écoles communales et ce, pour une durée de validité de 6 ans.

Environnement

Décision de procéder à la passation d'un marché de fournitures à lots pour l'achat des plantations d'ornementation des voiries sur le territoire de Genappe.

Le premier lot visant la fourniture de plants divers ; le deuxième lot visant la fourniture de toiles anti-racines et terreau ; le troisième lot visant la fourniture de semences variées pérennes ; le montant estimatif de la dépense s'élève à 6.999,81 € TVAC.

La main d'œuvre communale sera chargée d'assurer la réalisation de ces plantations.

Les aménagements prévus sont :

Poste 1 : Rue de la Station – Genappe : Renforcement d'une haie existante

Poste 2 : Square du Lion - Baisy-Thy : Renforcement d'une haie existante

Poste 3 : Avenue des Chanterelles - Baisy-Thy : Aménagements des îlots du 1815

Poste 4 : Rue Emile Hecq – Ways : Aménagement d'un îlot

Poste 5 : Espace 2000 – Genappe : Aménagement d'un îlot en remplacement de saules abattus

Poste 6 : Promelles - Loupoigne – Plateau de l' Aigle : Renforcement des plantations existantes.

Poste 7 : Pont Labigniat - Baisy-Thy : Création d'une prairie fleurie dans le centre des îlots existants afin de réduire les superficies engazonnées à tondre.

Patrimoine

Décision de procéder à la passation d'un marché de fournitures pour l'achat de matériel d'équipement et d'exploitation pour le Service Travaux (6 lots).

Le montant estimatif de la dépense s'élève à 50.000 € TVAC.

Voies – Egouttages –

Prise d'acte de la décision de procéder en urgence à la réparation de deux bouches d'incendie, l'une située chemin de Wavre à Bousval et l'autre rue Emile François à Ways. Ces prestations seront confiées à l'Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant wallon et ce, pour les montants de 1.511,12 € TVAC et 1.807,33 € TVAC.

Emploi

Reconduction du Plan Communal pour l'Emploi pour une durée d'un an, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008, les secteurs d'activités actuellement utilisés sont maintenus, à savoir l'entretien du patrimoine (un emploi), la propreté publique (deux emplois), et le domaine culturel et sportif (un emploi).

Règlements complémentaires de circulation

Décision d'interdire la circulation dans la rue Haute dans la partie comprise entre le n°30 de la Rue Haute et son carrefour avec la rue Point du Jour à l'exception de la circulation locale et d'interdire le dépassement rue du Point du Jour, du carrefour formé avec la Place communale jusqu'au cimetière.

Décision d'interdire le stationnement devant le n°19 de l' Avenue des Habitations Modernes à Bousval.

Décision de mettre la Rue Bon Air à Baisy-Thy en voie sans issue entre le croisement avec la Rue de Thy et le pont enjambant la Falise, pendant une période d'essai de six mois, laquelle prendra cours le jour de la pose de la signalisation.

Matériel

Passation d'un marché de fournitures pour les adaptations d'une brosse « désherbeuse » existante sur le tracteur et d'un sécateur de branches sur le bras débroussailleur.

Le montant estimatif de la dépense s'élève à 6.655,00 € TVAC.

Cultes

Avis favorable sur le budget 2006 de la fabrique d'église de Houtain-Le-Val.

Avis favorable sur le budget 2008 de la Fabrique d'église anglicane « All Saint's, Waterloo ».

Prise d'acte des rectifications du compte 2006 de la fabrique d'église de Baisy-Thy apportées en date du 20 septembre 2007 par la tutelle provinciale.

Seniors

Prise d'acte de la décision du Collège Communal du 26 septembre 2007 relative à l'organisation d'un voyage organisé à Sainte-Ode pour les seniors et de marquer accord sur la participation aux frais de 32 €/personne.

Divers

Désignation des membres du jury et des représentants du privé pour l'attribution des mérites sportifs individuels et collectifs